

# VOLLEY LOISIRS CORPO

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE DU 25/09/2017

Présents : ANCONE , MJC , MONTELMAR VOLLEY/LE TEIL, St MARCEL d'ARDECHE , LAPALUD, St PAUL 3 CHÂTEAUX, Mr Sylvain THIZON Président de l'ADAPEI  
Excusé : NYONS

### 1-RAPPORT D'ACTIVITES

#### CHAMPIONNAT

## CLASSEMENT

Place	Equipes	Points	Sets gagnés	Sets perdus	Différence sets	Point average	Matches joués
1	Nyons	43	64	13	51	275	22
2	Montel/LeTeil1	41	60	22	38	240	22
3	Mjc1	37	57	35	22	248	22
4	St Marcel	36	50	34	16	150	21
5	Pont	34	50	32	18	136	21
6	St Paul	31	43	37	6	6	20
7	Montel/LeTeil2	31	41	45	-4	51	22
8	Lapalud	29	40	43	-3	-27	21
9	Autajon	28	24	53	-29	-129	22
10	Montel/Le Teil3	24	21	61	-46	-338	22
11	Ancone	23	15	48	-27	-234	19
12	Mjc 2	23	15	57	-42	-378	20

#### TOURNOIS

ADAPEI : cette année le tournoi a réuni une dizaine d'équipes dans une très bonne ambiance. Nous avons les remerciements du président.

Merci à Lapalud de nous avoir accueilli pour la coupe, avec une très bonne ambiance.

Coupe Seinturier : 1- Montélimar/volley 1 ; 2- St Marcel

Coupe Amitié : 1- St Paul ; 2- Lapalud 2

Coupe Fair-play : Nyons

## 2-RAPPORT FINANCIER

Solde saison 2016/2017 : +47,37 € avec 1 436,74 € sur le compte chèque et intérêts livret bleu  
2016 : +6,83 € avec un solde de 918,56 €.

**La cotisation reste à 40 Euros pour la saison 2017/2018.**

Le parrainage des tournois est de 150 Euros pour les trois premières demandes et reste réservé aux équipes engagées

## 3-REGLEMENT INTERIEUR

- 1- Tous les joueurs doivent prendre connaissance de ce règlement
- 2- Le respect du calendrier est impératif. Le report d'un match doit être exceptionnel et avec le consentement des équipes
- 3- Les équipes se composent de douze joueurs maximum.
- 4- Les feuilles de résultats sont à envoyer rapidement par les **deux équipes** (il manque des résultats) par courrier ou par mail à EVEQUE Bernard  
450 chemin de Montceau 26780 ALLAN  
[bernard.eveque@Wanadoo.fr](mailto:bernard.eveque@Wanadoo.fr)
- 5- Pour les coupes les équipes pourront évoluer.
- 6- Il y aura un point de pénalité par différence de joueuses, avec un maximum quatre points .Si un joueur remplace une joueuse pendant le set le point pénalité est annulé.
- 7- Les équipes doivent fournir une attestation d'assurance.
- 8- L'arbitrage incombe à l'équipe qui reçoit ou auto arbitrage.
- 9- Une rencontre à cinq joueurs est autorisée. Si une équipe ne peut mobilisée que 4 joueurs, pour éviter un forfait, l'équipe rencontrée peut accepter de jouer contre quatre, ou peut prêter un ou deux joueurs.
- 10- -En cas de problème d'effectif, un renfort peut être utilisé avec l'accord de l'équipe rencontrée.
- 11- Sur le terrain le capitaine est seul responsable.
- 12- Les libéraux sont autorisés.
- 13- Pour maintenir l'esprit loisir n'oubliez pas le fair-play et le pot en fin de match pour l'équipe qui reçoit
- 14- Trois joueurs de départemental sont autorisés sur le terrain
- 15- Les remplacements entre équipes du même club sont autorisés avec l'accord de l'équipe rencontrée
- 16- Les Matches doivent impérativement débiter au maximum 45 mn après disponibilité du gymnase.

## 4-ORGANISATION DU CHAMPIONNAT, COUPES ET TOURNOIS 2017-2018

-Cette année nous avons neuf équipes, Autajon et Pont-St-Esprit ne se présentent pas cette année par manque de joueurs. Chaque semaine il y aura un exempt, nous avons donc la possibilité d'accueillir une dixième équipe.

soit: Mjc1-2, Lapalud , Montélimar Volley/Le Teil 1-2, St-Paul-trois-Châteaux , Ancône, , Nyons , St-Marcel-d'Ardèche .

-Championnat : les équipes se rencontreront en Aller-retour.

- la coupe le 18 ou 25 mai 2018 en gardant la formule du vendredi 19h30 à 2h. Pas de proposition pour mettre un gymnase à disposition, je réserverai M. DURAS.

Un apéritif dinatoire vous sera proposé pour cette occasion avec pizzas, quiches, saucisson, pâté, pain, boissons etc., offerts par le volley loisir.

-Tournoi Adapei : fin janvier avant les vacances d'hiver en fonction des disponibilités du gymnase Europa, en gardant la formule du vendredi 19h30 à 2h. A été voté à l'unanimité : le parrainage a 150€, avec une participation de 2€ / joueurs. Comme d'habitude l'Adapei aura son stand de boissons et sandwiches.

-Tournoi : St Paul 3 Châteaux nous propose un tournoi phosphorescent en hiver.

-Règlement : la proposition de supprimer le point 6 (un point de pénalité par différence de joueuses, avec un maximum quatre points.) et de le remplacer par une hauteur de filet plus basse a été soumis a un vote. A la majorité le point 6 est maintenu.

## 5-RAPPEL DES REGLES

- 1-Le match se gagne en trois sets
- 2- Les sets sont de 25 points avec deux points d'écart.  
2 temps morts techniques à 8 et 16 points de 1mn  
2 temps libres par équipe de 30s
- 3- Le cinquième set est en 15pts avec deux points d'écart.  
Pas de temps mort technique.  
2 temps mort libres par équipe de 30s.
- 4- Tous les points comptent et la perte du point change le service.
- 5- Une seule tentative au service de 8s après le sifflet de l'arbitre.
- 6- Ne pas masquer le serveur.
- 7- Toutes les parties du corps sont autorisées pour une touche de balle
- 8- Pénétrations :  
Si le pied ou son aplomb touche la ligne sous le filet pas de faute.  
Si gêne de 2 joueurs sur la ligne sous le filet point à remettre.  
Tout dépassement de cette ligne par le pied est faute.
- 9- Toutes les fautes de filet sont comptées.
- 10-Le bloc :  
Une balle ne doit pas être touchée ni contrée dans le camp opposé tant que la troisième touche n'a pas été effectuée.  
Un contre dans le camp opposé est valable après que l'attaquant ait terminé son action.
- 11- Pas de limitation au nombre de changement de joueurs au cours d'un set à condition qu'ils gardent la même position au sein de l'équipe.

## **IL EST IMPORTANT DE RESPECTER LES HORAIRES**

## 6-ELECTION DU BUREAU

Election du bureau Foot-Volley  
Président : Christophe MALINGREY  
Trésorier : Bernard EVEQUE

Election du bureau volley  
Vice président : FARON Loïc  
Secrétaire et Trésorier : Bernard EVEQUE

Sportivement  
B. EVEQUE